

Bulletin municipal

Avril - Mai 2017



COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945



Le Maire et le conseil municipal vous invitent à la cérémonie qui aura lieu à 11 heures.

Dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts suivi d'un vin d'honneur.



Mairie

1 rue du Puits Dessous
21120 CHAIGNAY

03.80.95.20.09

mairie.chaignay@gmail.com

Permanences

Mardi de 13h30 à 17h30
Vendredi de 14h30 à 18h30

Rencontre avec les élus

Samedi de 11h à 12h

OBJETS ENCOMBRANTS

L'association des 3 rivières passera le **Mercredi 17 mai**



Déposez vos objets **avant 8h du matin, SAUF** : papier, verre, objets très lourds, produits dangereux et toxiques, batteries, peinture, vernis, produits de traitement, gravats, pneus sans jante, végétaux.



11^{ème} Fête des ânes 2017 **le 10 septembre**



On a besoin de beaucoup de bénévoles
cette année pour la 6^{ème} Manche du Challenge National d'Attelage d'ânes 2017

Corodonnées du maire et des adjoints

Jean-Marie MICHELIN
06 59 21 93 53

Gilles BIANCONE
07 76 33 37 29

Marie-Pierre DESBROSSE
06 07 43 40 45

Marie-Ange CHAUME-
LAGOUTTE
06 70 26 65 90

Patrice RAYMOND
06 12 65 51 96



TRADITION DU 1^{er} MAI

Le 1^{er} mai c'est la fête du travail. On peut s'offrir un brin de muguet pour se porter bonheur.

Mais il y a également une coutume méconnue des nouveaux habitants à laquelle les jeunes du village sont attachés, c'est celle de la pose des Mai.

Le "Mai" est un jeune arbre (charme), que les jeunes hommes installent contre le mur du domicile des jeunes filles à marier, dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, pour les honorer. Ils en profitent également pour déplacer quelques objets (pots de fleurs, bancs, brouettes...) que les habitants auraient oublié de ranger...

Nous rappelons aux jeunes qu'il est strictement interdit d'entrer dans les propriétés.

Cette coutume n'a aucun cadre légal, mais est encore tolérée à Chaignay. Son maintien est fragile, il appartient donc aux jeunes de ne rien détériorer et ceci dans le respect de la propriété.



FERMETURE MAIRIE

29 mai au 9 juin inclus

En cas d'urgence, veuillez contacter le Maire ou les adjoints

Organisé par l'association Elé en Herbe

PLACE ST JACQUES A CHAINAY
A 10 H
SAMEDI 20 MAI 2017

TROC DES PLANTES

*C'est gratuit
puisque c'est un
échange !*



**Echange de graines,
de plants, de fleurs, de
légumes et petits fruits**
...

**Renseignements
03.80.95.02.04**

En cas de pluie, rendez-vous sous le préau de l'école



COMMANDE GROUPEE DE FIOUL

Les personnes intéressées par le groupement d'achat de fioul peuvent s'inscrire auprès de Sylvie par messagerie :
lebonjourdesylvie@gmail.com
ou par téléphone : 03 80 75 91 93
(n'hésitez pas à laisser un message avec vos coordonnées, le volume demandé, fioul ordinaire ou premier)

Avant le 12 juin

AGENDA – CHAINAY

Course cycliste : 20 mai à partir de 9h45
(Organisée par l'ASPTT Dijon Cyclisme)

Marché nocturne : 10 juin Place Saint-Jacques

Feux de la musique : 17 juin

Des nouvelles de la fibre...



Beaucoup d'entre nous se plaignent à juste titre de la mauvaise qualité de la connexion du village au réseau internet, outil de communication et de travail devenu indispensable.



Les choses semblent avancer favorablement :

Le Schéma d'Aménagement Numérique des Territoires par l'internet à Très Haut Débit de la Côte-d'Or, a été adopté par le Conseil Départemental en 2012...

Dans ce plan, Chaignay, ainsi que 113 autres communes du département, fait partie de la phase 1 prioritaire avec le déploiement de la fibre à la maison.

Le Conseil départemental et Orange (qui a été choisi pour la maîtrise d'œuvre) sont passés en mairie le 19 avril dernier pour confirmer le début des opérations :

Dès maintenant des agents de la société GEOPTIC passeront dans nos rues pour quantifier les besoins en branchements.

Le début des travaux d'infrastructures doivent commencer début 2018

La fin des travaux est prévue fin 2018

Les Fournisseurs d'Accès à Internet (Orange, Bouygues, Free, etc...) seront alors en mesure de proposer leur offre.

On y croît !!!

